



REFERENT DE CLASSE

Entre autres, vous assumerez le rôle de référent de classe pour toutes les classes d'un niveau. Cette mission est à nos yeux essentielle. Il s'agit pour vous de prendre pleinement votre place dans l'accompagnement éducatif et pédagogique des élèves et donc dans la réussite des élèves. En tant que référent de classe, vous permettrez un repérage plus efficace des situations problématiques des élèves en difficulté et nécessitant une prise en charge. Vous contribuerez à renforcer le lien entre la vie scolaire et l'équipe enseignante dans la collaboration au service des élèves. Enfin, c'est un rôle qui sera enrichissant si vous vous y investissez pleinement car vous développerez un lien privilégié avec les élèves que vous suivez.

1 - Missions

Après des élèves :

- Etre identifié comme interlocuteur privilégié (relation de confiance)
- Participer à la régulation des classes (heures de vie de classe)
- Accompagner les élèves collectivement (en étude par exemple - Aide méthodologique ...)
- Accompagner les élèves individuellement (suivi, échanges réguliers, etc.)

Après des professeurs principaux et des CPE :

- Etre identifié comme interlocuteur privilégié
- Collaborer dans le cadre de l'accompagnement des élèves
- Contribuer au suivi des élèves (absences, retards, comportement etc.)
- Alerter en cas de situation préoccupante

2 - Protocole

Vous aurez en charge le suivi des classes dont vous serez le référent. Une heure hebdomadaire dédiée à ce suivi sera prévue dans votre emploi du temps. Un temps de formation sera également prévu pour vous aider à appréhender au mieux cette mission.

- Suivre les absences :
 - Faire justifier administrativement ;
 - Aider les élèves à rattraper les cours ;
 - Faciliter le retour au collège ;
 - Signaler toute situation préoccupante aux parents, aux CPE et aux PP.
- Suivre les retards :
 - Surveiller le nombre de retards ;
 - Echanger avec les élèves ;
 - Punir si nécessaire ;
 - Signaler toute situation préoccupante aux parents, aux CPE et aux PP.
- Contribuer au suivi des comportements :
 - Contrôler régulièrement les quinzaines ;
 - Signaler toute situation préoccupante aux parents, aux CPE et aux PP ;
 - Produire un bilan par période (à l'aide du formulaire - 1 exemplaire à la CPE du niveau + aux PP) ;
 - Participer aux réunions de PP (quant il s'agit du suivi des élèves), aux heures de vie de classe, etc ;
 - Eventuellement, participer au conseil de classe.

L'AED référent de classe travaille sous le contrôle des CPE à qui il doit rendre compte de manière régulière.

Afin d'être identifié, vous serez présenté :

- Aux enseignants lors de la prérentrée
- Aux élèves lors de la rentrée ;
- Aux familles lors de la rentrée des parents.

La répartition du suivi des classes est affichée en vie scolaire.